

A Pommeret, le 20 novembre 2020



Halte Aux Marées Vertes

11, rue du stade  
22120 POMMERET

06.81.31.29.00

[contact@halteauxmareesvertes.org](mailto:contact@halteauxmareesvertes.org)

Monsieur Loïc CHESNAIS-GIRARD  
Président du Conseil Régional de Bretagne

283, avenue du Général Patton

35000 RENNES

***Lettre ouverte***

Monsieur le Président,

A la lecture de la presse régionale du 18 novembre, nous avons pris connaissance de votre réaction au film documentaire diffusé la veille sur France 5, intitulé : «Bretagne : une terre sacrifiée».

Vous déplorez la vision « caricaturale » donnée par ce film.

Nous avons le regret de devoir souligner que ce n'est pas la vision donnée par cette enquête qui est caricaturale mais bien, malheureusement, la situation économique et environnementale dans laquelle nous a mis cette agriculture industrielle qui est caricaturale.

Vous dites encore votre satisfaction : «Nous progressons» «Je vois les résultats obtenus».

En tant qu'association qui se bat depuis 20 ans pour la défense de l'environnement du bassin de la baie de Saint-Brieuc contre les atteintes portées par l'agro-industrie, nous tenons à vous rappeler à la dure réalité têtue d'une dégradation de la situation.

Et les exemples ne manquent pas.

### **Algues vertes**

Le 21 août dernier, nous avons adressé au Préfet des Côtes d'Armor, avec copie aux présidents de Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer, ainsi qu'aux maires des 5 communes littorales concernées, un lettre ouverte dénonçant, point par point, les régressions majeures enregistrées cette année dans l'application du **volet curatif du plan algues vertes** : davantage d'algues vertes échouées sur les plages mais moins d'algues vertes envoyées en centre de compostage, l'annonce d'une baisse des tonnages collectés permettant de faire accroire une amélioration de la situation ; violation des règles sanitaires les plus élémentaires, etc. Vous trouverez en pièce jointe une copie de ce courrier qui n'a reçu strictement aucune réponse, sans doute car il est difficile de nier les évidences.

S'agissant des quantités d'**algues vertes échouées**, le CEVA a fait le constat d'une année record d'algues vertes en 2019, et particulièrement dans la baie de Saint-Brieuc qui a concentré 73 % des surfaces d'échouage contre 46 % en moyenne sur les années 2002-2018.

Cette année 2020, les algues sont arrivées tardivement ce qui a permis à M. Burlot, vice-président du Conseil Régional chargé de l'environnement, président du Comité de bassin Loire-Bretagne, président du Cercle français de l'eau et président de l'Office français de la biodiversité, de se réjouir en juin dernier qu'il n'y ait plus d'algues et que ce soit le résultat des efforts menés. Les algues vertes ont toutefois eu le mauvais goût d'arriver en masse cet été : "près de 600 hectares constatés sur l'ensemble du littoral breton en août, contre 437 hectares relevés en moyenne chaque année, entre 2002 et 2019".

... /...

## Nitrates

Le «tableau de bord – bilan 2018» (bilan 2019 pas encore publié) de la Commission Locale de l'Eau de la baie de Saint-Brieuc fait état de percentiles annuels situés, selon les cours d'eau, entre 24,9 et 50 mg/l et constate que, depuis 2013-2014, **les percentiles annuels stagnent voire augmentent légèrement**. Nous restons donc fort loin des taux de 5 à 10 mg/l qui permettraient la disparition des algues vertes.

## Phosphore et eutrophisation

L'eutrophisation du plan d'eau du Gouët (qui alimente en eau près d'un tiers du département) a de beaux jours devant elle si l'on considère d'une part, qu'elle se mesure à la concentration en chlorophylle a et que celle-ci se situe selon les années entre 11 et 12 µg/l pour un objectif de 5,7 µg/l, d'autre part que toutes les ICPE agricoles en amont du plan d'eau du Gouët ont fait l'objet entre 2010 et 2016 d'une révision de leur autorisation pour la bonne gestion du phosphore et que ce dossier est «administrativement clos». Avec 42 000 **cyanobactéries** par ml, il a fallu en septembre 2018 opérer un versement de 756 kg de sulfate de cuivre toxique et 371 kg d'acide citrique dans le plan d'eau pour abattre ces bactéries dangereuses.

## Pesticides

Selon le même tableau de bord, de 2014 à 2018, les ventes de tous types de produits pesticides ont augmenté : **+ 12 % en région, + 54 % sur le bassin de la baie de Saint-Brieuc**. On ne s'étonne donc pas que dans 90% des prélèvements, la concentration en pesticides et métabolites pertinents dépassent l'objectif de 0,5 µg/l et que dans 98% des prélèvements, au moins un pesticide dépasse 0,1 µg/l. Quant au plan d'actions dans ce domaine en direction de l'agriculture, il est inexistant.

## Pollution bactériologique

### *Qualité des eaux de baignade*

On nous annonce que 100 % des sites suivis par l'ARS se situent dans la catégorie «bonne qualité». Pour ce faire il a suffi d'une part, de **fermer à la baignade 4 plages insalubres** qui ne sont donc plus suivies par l'ARS, d'autre part de **ne pas tenir compte des mesures faites pendant les épisodes de fortes pluies** où les plages sont fermées momentanément à titre préventif. Et le tour est joué !

### *Pêche à pied*

On se félicite que 100 % des sites aient atteint l'objectif d'être en classe B «qualité au moins moyenne». Il suffit là encore de faire l'impasse sur un site fermé pour insalubrité et, autre subtilité, la classe B contient une sous-classe «médiocre : **«risque de contamination trop importante», «pêche déconseillée»**.

## Pollution de l'air

Le confinement ayant fait chuter au printemps le trafic routier à un niveau exceptionnellement bas, on pouvait espérer profiter d'une baisse de la pollution atmosphérique. Loin s'en faut. Ainsi, les 27 et 28 mars 2020 le nord de la Bretagne a connu un **important pic de pollution aux particules fines**, imputable aux activités agricoles : **épandage des fertilisants agricoles** qui sont à leur maximum en mars-avril-mai et sont responsables d'émissions importantes d'**ammoniac** (NH<sub>3</sub>) générant des particules fines (PM<sub>2,5</sub>) de sulfates d'ammonium et nitrates d'ammonium dont les dommages sur la santé ne sont plus à démontrer. La Bretagne a le triste privilège d'être la région au monde la plus émettrice d'ammoniac. Le courrier que nous vous avons adressé à ce sujet le 6 mai dernier n'en est pas moins resté sans réponse de votre part.

Dans un contexte où l'on tend à focaliser l'attention, les débats et la réglementation sur les excédents d'azote, il faudrait également se pencher sur la **pollution aux antibiotiques**, la **contamination aux métaux lourds** comme le cadmium issu des engrais phosphatés... .../...

## Densité animale insoutenable

Ces résultats environnementaux alarmants ne sont que la conséquence logique d'une concentration animale poussée à des niveaux défiant l'entendement.

Comme l'attestent les cartes figurant dans le «Bilan du 5ème programme d'actions régional relatif à la protection des eaux contre les pollutions d'origine agricole», dans un département où la densité démographique est de 92 habitants au km<sup>2</sup>, le pays de Saint-Brieuc – Lamballe supporte des densités animales de plus de **3 000 porcs au km<sup>2</sup>**, plus de **15 000 poules pondeuses au km<sup>2</sup>**, sans compter les autres volailles, veaux et vaches !

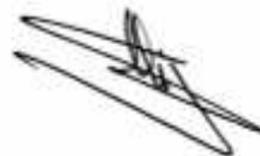
La terre, l'eau, l'air, la mer et notre santé n'en peuvent plus de ce dogme du toujours plus, de «cette industrie sous stéroïdes», selon les termes des réalisatrices.

Et les pouvoirs publics au mieux ont démissionné (les communes n'émettent plus d'avis sur les dossiers d'ICPE agricole), le plus souvent accompagnent activement cette course insensée. Les préfets donnent leur feu vert à tous les agrandissements, y compris des élevages 100 % hors-sol, ne cultivant pas un seul hectare de terre pour nourrir les animaux et recevoir leurs déjections. **Le Conseil régional** subventionne généreusement ces agrandissements, selon une politique agricole dictée - comme chacun sait - par le syndicat agricole majoritaire. Comment dans ces conditions avez-vous l'impudence, Monsieur le Président, de vous gargariser de «transition écologique», alors même que l'environnement breton n'a jamais été aussi malmené et que vous encouragez l'évolution en cours ? Pour «nourrir la France», dites-vous, c'est oublier un peu vite la part importante et croissante de l'exportation agricole, vers la Chine par exemple, qui permet de soutenir le cours du porc. La «relocalisation de l'économie» n'est donc rien que le dernier slogan électoraliste à la mode !

«Je me place dans l'encouragement au changement», déclarez-vous encore. Aussi attendons-nous de vous que vous accordiez les discours et les actes. La voie du changement est tracée par l'appel à « **Une agriculture écologique, indissociable du progrès social** », tribune signée le 24 septembre dernier de nombreuses organisations, dont la Confédération Paysanne. Elle expose 12 revendications que vous trouverez en annexe et dont nous espérons qu'elles sauront retenir votre attention.

Comptant sur votre sens des responsabilités dans la défense de l'intérêt général bien compris, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Pour l'association HAMV,  
André OLLIVRO, président



### Lettre ouverte à

France 5

Ouest France, Le Télégramme, Le Penthièvre, l'AFP, Libération, Le Monde...